



Dossier
Retour
sur l'année 2024



Aînés
Du nouveau
à l'EHPAD



Urbanisme
OLD : comment
les respecter ?



Environnement
Atlas de la biodiversité,
c'est parti !

Saint Antonin Noble Val

Bulletin municipal

#8

Dec/Janv
2024-2025



RETOUR
EN
IMAGES



1 Catherine Bages et Elisabeth Birs, maires de Cazals et Saint-Antonin ont inauguré la passerelle de Cazals le 19/10 avec les élus de la région, du département, les sénateurs, des représentants de la préfecture et de la gendarmerie. Porté par la mairie de Cazals, ce projet a été cofinancé à hauteur de 48 500 € par la Mairie de Saint Antonin. **2** Le spectacle "Les grands vertiges", dans le cadre du projet itinérant "Ramures" porté par L'Eté de Vaour et Bazart, a enchanté petits et grands à Roumégous. **3** À la cérémonie du 11 novembre, Madame la Maire, entourée des anciens combattants, des pompiers, des élus, d'habitants et de jeunes saint-antoninois. **4** La Mairie a organisé avec l'Association Citrus Laguéprie à Saint-Antonin du 19/10 au 2/11 un chantier international de jeunes bénévoles qui a permis de totalement rénover l'arche de la rue Fontenilhès. **5** Les agents ont travaillé d'arrache pied pour l'entretien des cimetières à l'approche de la Toussaint.



Le
mot
de la
Maire

L'année 2024 touche à sa fin. C'est naturellement l'occasion de vous présenter un bilan de ce que nous avons accompli ensemble en 2024, comme vous le verrez dans les pages de ce bulletin. Grâce à votre soutien et à la mobilisation de nos équipes, nous avons pu relancer les chantiers en cours et lancer ceux que nous vous avions promis. Je souhaite également souligner que chaque municipalité précédente a apporté sa pierre à l'édifice, en fonction de ce qu'elle a jugé prioritaire à l'époque, et selon les opportunités financières disponibles. Bien sûr, nous aimerions tous que les choses aillent plus vite et plus loin ! Mais les besoins sont nombreux, et les ressources de la commune ne sont pas illimitées, tout particulièrement dans un contexte de réduction des dépenses de l'Etat. L'année à venir s'annonce plus intense encore que la précédente. Nous pourrions enfin rouvrir la place des Moines, réaliser les travaux rue Droite et la future Maison de santé, les fouilles étant terminées. Je vous convie d'ailleurs à notre cérémonie des vœux, le 17 janvier prochain, pour partager un moment d'échange et de convivialité, et vous présenter nos projets pour 2025. Avant cela, je tiens à vous inviter à notre grande fête de Noël, qui aura lieu le 14 décembre, sous la Halle. Ce sera un moment convivial, de réjouissance et de rencontre pour petits et grands, comme vous le lirez en avant-dernière page. Merci pour votre confiance et votre soutien, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année avec vos proches, pleines de bonheur et de sérénité.

Sincèrement,

Elisabeth Birs

La mairie
répond
à vos
questions...

Un arbre pousse sous le pont du chemin des neuf pierres, je l'ai déjà signalé, pouvez-vous le couper ?
(Mme V., permanence élus du 3 novembre)

De nombreux rejets poussent effectivement dans les murets et au niveau des ponts, menaçant parfois la solidité des ouvrages. Beaucoup de ces rejets ont été coupés lors du nettoyage participatif des canaux et la dévégétalisation du pont du Pradel. L'arbre poussant sous le pont des neuf pierres avait effectivement été oublié, il vient d'être coupé.

Il n'y a toujours pas de panneau en haut de ma route. En revanche la Mairie de la commune voisine a installé 300 m plus bas un panneau avec un autre nom que celui prévu chez moi...
(Mme P., le 22 octobre)

Quelques panneaux manquants sont encore en commande. Le fait que la commune voisine ait posé un panneau avec un autre nom est normal : les routes changent effectivement de nom en changeant de commune. Pour les habitants qui constatent encore des problèmes, ils peuvent le signaler auprès de l'accueil de la Mairie. De nombreux habitants n'ont pas encore retiré leur numéro, ils sont également invités à venir le chercher en mairie.

État civil

Naissances :

GAIGHER LASSALLE Milo, le 15-08-2024
MESBAHI PODEVIN Timour, le 22-08-2024
LERUDE Hortense, le 09-10-2024
LYCZKO PAULHET Maxe, le 18-10-2024
URSO CAFFIER Clémentine, le 01-11-2024

Décès :

FARJOUNEL Raymond, le 24-08-2024
LANDREAUX Roger, le 31-08-2024
BAUDHUIN André, le 29-08-2024
PUYPE Odette née HOMIRAL, le 01-10-2024
GIBERT Lucienne née MOUILLERAC, le 04-10-2024

DOUMECQ Jeanine, le 09-10-2024
LACAM Valentine née LAMERA, le 12-10-2024
BERNARD Robert René, le 10-10-2024
EBENE MBOLE Bernard, le 11-10-2024
DELMON Nicole née LE LOC'H, le 20-10-2024
GUITTON Marie-Françoise, le 25-10-2024

Mariages :

GODFRIAUX Gabriel et BONDON Gwenaëlle, le 14-09-2024
COUTANT Antoine et CASSAGNE Valérie, le 28-09-2024

Rétrospective 2024

Dossier À l'approche de la fin d'année, nous souhaitons vous rendre compte du travail effectué par les élus et agents au service des habitants.

GRANDS PROJETS :

Le mur de la place des Moines est terminé. Les fouilles en vue de la construction de la Maison de Santé se sont achevées et ont été ouvertes aux habitants. Conformément à nos engagements, elles sont financées à 100% par les subventions. L'avant-projet de la rue Droite a été présenté.

26
dossiers de
demande de
subventions
déposés

0
dossier
rejeté

→ 1 038 770 €
de subventions obtenues

→ 809 813 €
en instruction

→ 473 737 €
en montage



SERVICES ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX :

Un accueil repensé et des ateliers municipaux enfin rénovés permettent de meilleures conditions de travail pour les agents et de services pour les habitants. Côté équipements, l'aire de camping-car a été aménagée et est devenue payante ; de nombreux travaux d'entretien ont été réalisés à la piscine municipale.



5
réunions
publiques
organisées

6
bulletins
municipaux
distribués

9
permanences
élus les
dimanches

12
conseils
municipaux

PROJETS CITOYENS ET PARTICIPATIFS :

Plusieurs projets ont été mis en place avec la participation active des habitants. Citons le nettoyage des canaux et des berges de l'Aveyron qui a mobilisé plus de 60 habitants aux côtés des élus et agents ; l'appel à projets participatif qui est en pleine réalisation, ou encore le "permis de végétaliser" pour embellir et rafraîchir nos rues.



CADRE DE VIE & VOIRIE :

De nombreux travaux de mise en sécurité ont été réalisés : passage à 30 dans le centre bourg, sécurisation des ponts de la commune et de la via ferrata. La propreté des rues et la gestion des déchets se sont améliorées avec une nouvelle balayeuse, le nettoyage des plateformes de poubelles, l'installation de canisacs et la mise en place d'un site de compostage test. Des plantations d'arbres ont été réalisées et une nouvelle feuille de route a été mise en place pour les espaces verts. Enfin, le chantier d'adressage a été finalisé.

8
études
préalables
réalisées ou
en cours



ENFANCE ET JEUNESSE :

Après la tarification sociale de la cantine, nos enfants bénéficient aussi désormais de produits locaux et de saison pour la collation du mercredi matin et les goûters, grâce au programme Lait et fruits à l'école. L'accès piéton au collège et à l'élémentaire a été sécurisé. Enfin, le conseil municipal des jeunes vient d'être relancé.



CULTURE & FESTIVITÉS :

L'orgue a enfin retrouvé notre église et repris vie à travers de nombreux concerts. Le sentier de mémoire du maquis d'Ornano a été inauguré. De nombreuses festivités ont été offertes par la mairie.



Du nouveau à l'EHPAD

La résidence de l'Abbaye a été construite dans les années 1970 et inaugurée le 6 mai 1977 en présence de Simone Weil, ministre de la santé de l'époque. C'est un établissement public de la fonction hospitalière. Il dispose d'une capacité de 57 lits dont un en hébergement temporaire. La plupart des résidents sont des personnes qui ont vécu à Saint-Antonin, qui y sont très attachées et qui souhaitent rester au sein du village. C'est un service rendu à notre population, il permet de répondre à un réel besoin d'habitants en perte d'autonomie. Cette proximité permet de rester dans un environnement familial et de faciliter le lien avec les proches. Depuis 2021, l'établissement est en direction commune avec le centre hospitalier de Caussade et de Nègrepelisse. Plus de 40

agents travaillent sur site, les services administratifs sont regroupés à Nègrepelisse. Nègrepelisse et Caussade ont depuis le mois d'avril entamé un processus de fusion et ont proposé à Saint Antonin d'intégrer cette fusion, la direction commune ne pouvant pas être renouvelée et notre structure étant trop petite pour être autonome.

Après avoir étudié et évalué les consé-

quences d'un tel engagement, après avoir rencontré l'ARS, le Département, des structures similaires à la nôtre et les agents, les élus ont décidé d'accepter cette proposition après s'être assurés :

- qu'il n'y aurait pas de mouvement de personnel entre les établissements, hormis si il est souhaité, de la pérennité du service de restauration afin de maintenir la qualité des repas et d'assurer le maintien des repas de la maternelle et du gîte de Roumégous,
 - du maintien de la Pharmacie des Tilleuls pour l'approvisionnement des médicaments des résidents (ce maintien est soumis à une demande de dérogation de l'ARS).
- La nouvelle dénomination de ce regroupement sera : Groupement hospitalier Vallée Quercy.



Derniers conseils minicipaux :

Séance du 16/09/2024

Cotisation foncière des entreprises exonération en faveur des médecins et auxiliaires médicaux ;
Convention de partenariat avec l'ENSA Toulouse.

Séance du 30/09/2024

- 1/ Délibération portant mise à jour du tableau des effectifs ;
 - 2/ Délibération portant la suppression et la création d'un emploi permanent ;
 - 3/ Délibération portant création d'un emploi permanent ;
 - 4/ Délibération portant création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité ;
 - 5/ Subvention aux associations - attribution exceptionnelle ;
 - 6/ Subvention aux associations - attribution exceptionnelle ;
 - 7/ Subvention aux associations - validation de pass'sport ;
 - 8/ Demande de subventions pour les travaux des vestiaires du stade de rugby ;
 - 9/ Valorisation des chemins de randonnées - demande de subventions au conseil départemental de Tarn-et-Garonne - saison 2023 ;
 - 10/ Réfection du pont de la route de Joany (dit de Lezignac) - plan de financement et demande de subventions ;
 - 11/ Etude de restauration de la continuité écologique - Demande de subvention ;
 - 12/ Dandidature appel a projet 2024 - soutien aux projets de gestion des chats errants ;
 - 13/ Décision modificative du budget - affectation budget dotation fonctionnement ;
 - 14/ Décision modificative du budget - affectation budget dotation investissement ;
 - 15/ Décision modificative du budget - virement de crédit section investissement ;
 - 16/ Création d'un conseil municipal des jeunes (CMJ) - adoption de son règlement intérieur ;
 - 17/ Modification du Règlement Intérieur de l'ALAE et du Périscolaire ;
 - 18/ Détection et géoréférencement des réseaux sensibles (éclairage public) ;
 - 19/ Retrait de la délibération n°20240916-001 Taxe Foncière sur les propriétés bâties ;
- Exonération en faveur des immeubles situés dans une zone France Ruralités Revitalisation ;
- 20/ Protocole d'accord transactionnel - CONTENTIEUX LA BRASSERIE LE BISTROT.

Séance du 22/10/2024

- 1/ Délibération portant création d'un emploi permanent ;
- 2/ Avenant n°2 du marché de réalisation de fouilles archéologiques préventives dans le cadre du projet de création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle ;
- 3/ Etude de restauration de la continuité écologique - Demande de subvention ;
- 4/ Rénovation de l'école maternelle - Demande de subvention ;
- 5/ Financement ingénierie banque des territoires - Demande de subvention ;
- 6/ Demande de réalisation et de financement d'un audit énergétique de bâtiment public existant (programme ACTEE FONDS CHENE - CEE PRO-INNO-66) complément à la délibération n°9 du 24/06/2024 ;
- 7/ Plan stratégique du patrimoine public - Demande de subvention.

Tribunes

De la majorité

En tant que majorité municipale, nous avons été élus sur la base d'une ligne politique claire, et de projets que les électeurs ont approuvés par leur vote. Nous faisons de notre mieux pour expliquer en transparence nos choix et l'avancement de nos projets, que ce soit en réunion publique ou sur nos canaux d'information. Cela ne signifie pas que chaque décision plaira à tous ! Mais elles sont toutes prises en tenant compte du bien commun et de l'intérêt général. Il est inévitable que certains choix rencontrent des oppositions, et il faut qu'elles puissent s'exprimer dans le respect et l'intérêt de tous. C'est dans cet esprit que nous avons, à de nombreuses reprises, convié les élus de la minorité à des réunions de travail et d'information. Il est regrettable de constater que ces invitations ont rarement été honorées... Nous avons été à plusieurs reprises surpris que de fausses informations et des rumeurs aient été diffusées auprès des habitants ou même de nos partenaires institutionnels, sans qu'elles aient été vérifiées auprès des services de la Mairie. Une collaboration constructive et régulière avec l'opposition, que nous appelons toujours de nos vœux, aurait pourtant permis d'enrichir utilement les débats. Les habitants, par leur vote, demeurent les seuls juges des mandats accordés aux élus, qu'ils soient de la majorité ou de la minorité. Nous continuerons à travailler avec détermination pour eux et pour Saint Antonin, dans un esprit de transparence et d'écoute.

Permanence des élus
Venez nous rencontrer et poser vos questions tous les 1^{er} dimanches de chaque mois, de 10h à 12h à la salle Prieur Mage de la mairie.

Energies communes pour Saint-Antonin

De l'opposition

Nous vous avons annoncé dans notre dernière tribune que nous vous donnerions notre propre analyse de l'action municipale. Engagement tenu, puisque nous avons diffusé en septembre à tous les habitants de la Commune le numéro 2 de notre journal « Un autre regard ». Merci à toutes celles et ceux qui ont réagi, qui nous ont interpellé, qui nous ont encouragé, et même qui nous ont remercié d'avoir rétabli la vérité face à une présentation complaisante voire déformée des choses que la majorité, à grands coups de communication, essaie d'imposer. Ce lien, nous voulons le maintenir avec vous afin que vous nous transmettiez vos questions, vos inquiétudes, vos suggestions, pour que nous puissions les relayer vis-à-vis de l'équipe municipale, et pour que nous puissions vous expliquer nos positions. En cette fin d'année nous gardons tous l'espoir de voir en 2025 l'équipe en place inaugurer ses toutes premières réalisations...nous jugerons sur pièce ! Pour les autres projets, il faudra attendre encore un peu, histoire de justifier la nécessité d'accomplir un nouveau mandat... Entre-temps, prenez le temps de rêver aux lendemains qui chantent et passez de très joyeuses fêtes auprès des vôtres!



OLD* : Comment les respecter ?

Urbanisme Notre commune est désormais soumise aux obligations légales de débroussaillage. Une réunion publique a été organisée le 14 novembre en présence de la DDT et de l'ONF.

Qu'est-ce que les obligations légales de débroussaillage (OLD) ?

C'est une pratique qui vise à réduire les végétaux de toute nature autour des bâtiments et autres équipements. Il ne s'agit ni d'une coupe rase ni d'un défrichement ! Cela permet de diminuer l'intensité du feu et limiter sa propagation afin de mieux protéger les personnes, les animaux et les biens. Les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent l'élagage d'arbres, d'arbustes, de haies. Ensuite, ils consistent à l'évacuation ou à la valorisation sur site des résidus de taille.

Suis-je concerné par le périmètre des OLD ?

Les propriétaires (ou les locataires si c'est indiqué dans leur bail) sont tenus de débroussailler aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature situés à moins de 200 mètres des massifs boisés identifiés à risques : bois, forêts, landes, maquis et de garrigues.

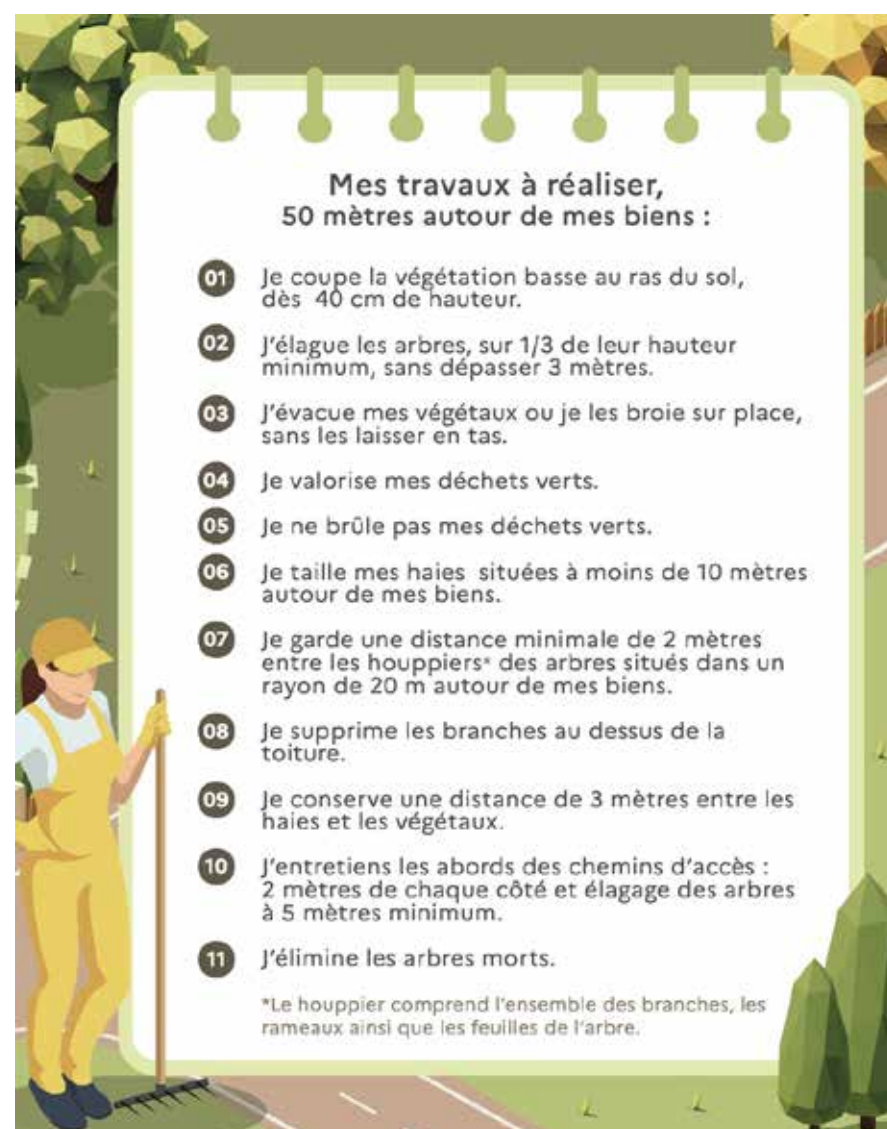
Où débroussailler ?

En zone non urbaine (selon le PLUi) : Vous devez débroussailler sur un rayon de 50 mètres autour de vos biens. En l'absence de biens sur vos terrains, vous n'avez pas d'obligation de débroussailler au titre des OLD.

En zone urbaine (selon le PLUi) : Vous devez débroussailler la totalité de votre parcelle et 50 mètres autour de vos biens. En cas d'obligation de débroussailler sur la propriété voisine, il convient d'obtenir l'accord du propriétaire. En cas

de refus ou en l'absence de réponse de votre voisin, il sera tenu responsable du débroussaillage.

Un modèle de courrier ainsi que des documents d'information sont disponibles en mairie.



* Obligation Légales de Débroussaillage

Atlas de la Biodiversité Communale, c'est parti !

Environnement 3500 communes en France réalisent ou ont déjà réalisé un ABC, mais Saint-Antonin est la première commune du Tarn et Garonne à être sélectionnée.



Les effets du changement climatique, la déprise agricole ou encore la multiplication des espèces exotiques envahissantes, fragilisent la faune et la flore exceptionnelles de notre commune. Pour mieux suivre ces changements et surtout agir, notre commune a candidaté avec succès à l'appel à projets "ABC - Atlas de la biodiversité communale", porté et financé par l'Office français de la biodiversité. Avec le soutien du CPIE Quercy Garonne, qui coordonnera le projet, et la participation des habitants, elle a désormais trois ans pour réaliser ce projet.

À quoi sert un ABC ? Un atlas de la biodiversité permet à une commune de mieux connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel de son territoire. Objectif : mieux intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité dans les projets menés sur le territoire, qu'ils soient privés ou publics (ur-

banisme, aménagement, gestion des espaces verts...).

Comment réaliser un ABC ?

Grâce à la participation de tous, habitants, associations locales, agriculteurs, scolaires, élus, agents communaux, usagers des espaces naturels, touristes... Tous seront invités à s'impliquer en contribuant à des inventaires naturalistes, jusque dans le centre-bourg, et plus largement, à mener une réflexion pour préserver ce bien commun qu'est la biodiversité de notre commune. Les résultats de ce travail et des outils concrets seront mis à disposition du public afin que ces nouvelles connaissances soient utiles et utilisées par tous. Première étape début 2025, avec la réalisation d'une soixantaine d'entretiens auprès des usagers des espaces naturels pour qu'ils puissent exprimer leur perception des enjeux liés à la biodiversité sur notre territoire. ●

EXPÉRIMENTATION SÉCURITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE

La commune souhaite lancer une expérimentation locale de "sécurité sociale" de l'alimentation (SSA), une initiative qui essaie un peu partout en France. Il s'agit de permettre à des habitants de bénéficier d'une aide pour accéder à une alimentation de qualité et de saison, en garantissant aux producteurs et productrices locaux une juste rémunération. Un groupe de pilotage va être mis en place courant 2025 avec des élus, le CCAS, le PAT (Projet alimentaire territorial), des producteurs locaux, des associations, une infirmière et une diététicienne.

Ce groupe intégrera des habitants, si vous souhaitez en faire partie, contactez la mairie.

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES



L'ADAE et la CCQGA vous attendent les 3 et 4/12 de 10h à 16h à Pétampes (Caylus) pour collecter les bâches d'ensilage/ enrubannage, ainsi que les ficelles et filets (à apporter en sac).

Les déchets mal triés ou non conformes seront refusés (exigences ADIVALOR).

Retour sur la "Journée bien-être des familles"



GRAINES DE PARTAGE est une toute nouvelle association ayant pour but de créer des temps de rencontres pour prendre soin de soi et se relier au vivant. Son objectif : créer un jardin collaboratif à visée thérapeutique, sensorielle et pédagogique permettant la rencontre à soi, à l'autre et au vivant, et favoriser le partage, le soutien et la coopération.

Ce jardin pourrait ainsi accueillir des animations ou des événements en lien avec la nature et/ou le bien-être.

En attendant de trouver ce lieu, l'association a voulu lancer son premier événement en partenariat avec l'APEÏ ESCOLA (Association des Parents d'Élèves) : LA JOURNÉE BIEN-ÊTRE DES FAMILLES qui s'est déroulée le 17 novembre dernier à la Salle des Thermes. L'association se félicite de la réussite de cette première édition qui a réuni une quinzaine d'intervenants Bien-Être et autant de bénévoles. Environ 200 participants dont 70 enfants, ont pu échanger avec les praticien(ne)s présent(e)s et bénéficier de nombreux ateliers et conférences tout au long de la journée : Yoga, Massage en famille, Chant, Cuisine santé, Naturopathie, Shiat-su, Réflexologie, Bain Sonore...

Pour rejoindre l'équipe : contact.grainesdepartage@gmail.com

Quercylience

L'association Quercylience a été fondée en 2021 pour :

- **Fédérer les professionnels libéraux** du territoire avec les acteurs du soin, de l'éducation, du social
- **Répondre activement aux besoins des personnes les plus fragiles** et les plus vulnérables sur notre territoire, de la naissance à l'âge adulte, en proposant un accompagnement individuel ou de groupe, gratuit ou à faible participation financière.

NOS INTERVENTIONS LES ATELIERS COLLECTIFS :

- **Campagne de prévention** : écrans, parentalité, conduites à risque, ...
- **Groupes de paroles** : deuils, parentalité, personnes victimes de violences intra-familiales, ...
- **Ateliers thérapeutiques** : métacognition, gestion du stress, gestion de la douleur chronique, adolescents en détresse ...

LES PRISES EN CHARGE INDIVIDUELLES : Sur adressage d'un professionnel, Quercylience propose des prises en charge pluriprofessionnelles à des personnes à titre individuel, dans le cadre de situations complexes. Actuellement, une vingtaine de professionnels du soin, du social et de l'éducation participent aux propositions : psychologues, infirmières, infirmière gériatre, infirmière puéricultrice, sage-femme, psychomotriciennes, éducatrices spécialisées, ostéopathe, art-thérapeute, médiation animale, enseignante ...

Vous pouvez retrouver le programme de nos interventions affiché en mairie ou à la pharmacie, ainsi que sur notre site internet <http://quercylience.org>.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements : au 07 82 27 14 21

QUERCYLIENCE

Dancez avec Inspirations !

L'Association Inspirations a repris tous ses cours de danse à la rentrée de novembre. Les cours de **danse classique** avec Nicole Delage, de **jazz** avec Mandy Govey sont toujours présents et des nouveautés ont fait leur apparition: des ateliers de **Hip Hop** avec Malika Lapeyre et des cours de **modern/ contemporain** avec Marianne Simon.

Les cours sont accessibles dès l'âge de 4 ans et jusqu'à 99 ans!!! Nous avons aussi des cours adultes débutants ou confirmés. Les cours sont en soirée en semaine, le mercredi toute la journée ou le samedi matin. Inscriptions en cours d'année. Il reste des places !

Pour toute question ou renseignement : inspiration.danse82@gmail.com

Goûter de Noël

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

sous la Halle

AU PROGRAMME

14h30 Ateliers Découvertes du cirque pour les enfants et leurs parents, prévoir des chaussettes chaudes

15h35 Conte avec la SAVSA

15h45 Chorégraphies avec Inspirations

16h00 Goûter avec chocolat chaud, vin chaud, crêpes et châtaignes grillées

16h45 Présentation de numéros de cirque

17h00 Visite du Père Noël avec ses rennes

APRÈS-MIDI OFFERTE PAR LA MAIRIE EN PARTENARIAT AVEC LA GRANA, BAZART, INSPIRATIONS, LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX ST ANTONIN.



L'agenda

Décembre 2024

Janvier 2025

Message aux associations!

Vous souhaitez voir figurer un événement dans cet agenda ? Transmettez-nous les infos avant le 3 février : mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com

Dimanche 1^{er} Décembre

• **Match rugby XV :**
US St-Antonin / Rieupeyroux
Stade du Ponget - Saint-Antonin

Mercredi 4 Décembre

• **Visite du centre de tri et de l'alvéole d'enfouissement de la DRIMM à Montech**
Gratuite avec transport en bus Enfants accompagnés (minimum 10 ans).



Places limitées, inscriptions obligatoires auprès de preventiondechets@cc-qrga.fr

Samedi 7 Décembre

• **LE CHAPEAU OU LE VENT DANS NOS PENSÉES**, (marionnettes)
Cie Isidore et Achille Cube
Salle des Thermes

Jeudi 12 Décembre

• **INUI** - Concert de sortie de résidence - Même Sans le Train - 21h
- Salle des Thermes - Tarif : 6 €

Samedi 14 décembre



• **Festivités de Noël** offertes par la Mairie

Samedi 14 et dimanche 15 décembre

• **Stage de contact improvisation**
Notre colonne en jeu co-animé par Coralie Neuville et Anne-Sophie Rozet - www.sonnets3fois.fr

Dimanche 15 Décembre

• **Match rugby XV :**
US St-Antonin / Septfonds
Stade du Ponget - Saint-Antonin

Du 20 au 22 décembre

• **Cinéma** (Ciné Noble Val)
- Vendredi 20 : 20h30, *Norah*
- Samedi 21 : 17h, *La plus précieuse des marchandises*, 20h30, *Quand vient l'automne*
- Dimanche 22 : 17h, *Sauvages* 20h30, *Sur le fil*.

Samedi 28 Décembre

• **L'ELECTROBAL "Bollywood"** : DJ set, projections, performances...
Salles des Thermes - 21 heures
- Tarifs : 7/10 € - Même Sans le Train

Samedi 11 Janvier



• **SOUS TERRE**, (théâtre d'objets et vidéo). Cie Matiloun Salle des Thermes

Vendredi 17 janvier

• 18h30 : **Voeux de Madame la Maire** à la Mairie - ouvert à tous les habitants

Mardi 21 Janvier

• **Permanence de l'Architecte des Bâtiments de France**
Mairie de Saint-Antonin-Noble-Val
RDV au 05 63 30 80 98, ou par e-mail à Laëtitia LONJOU
l.lonjou@adsnord82.fr

Du 24 au 26 Janvier

• **Cinéma** (Ciné Noble Val)

Dimanche 26 Janvier

• **Match rugby XV :**
US St-Antonin / Garonna
Stade du Ponget - Saint-Antonin



8-9 février

• **Stage contact improvisation**
Rencontre de masses
www.sonnets3fois.fr

Dimanche 16 Février

• **Match rugby XV :**
US St-Antonin / Naucelle
Stade du Ponget - Saint-Antonin

Mardi 18 Février

• **Permanence de l'Architecte des Bâtiments de France**
Mairie de Saint-Antonin-Noble-Val
RDV au 05 63 30 80 98, ou par e-mail à Laëtitia LONJOU
l.lonjou@adsnord82.fr

NUMÉROS UTILES

Enfance & jeunesse

École maternelle :
05 63 30 63 43

École élémentaire :
05 63 30 60 56

Centre de loisirs :
05 63 02 32 75

Santé

Médecins :
• **Cabine de télé-consultation** (pharmacie de St-Antonin)
• **Médecin de garde :** 39 66

Dentiste :
Dr OSPINA-GOMEZ :
05 63 27 77 25

Les infirmières :
05 63 68 21 26

Pharmacie :
05.63.30.60.94

Centre médico-social :
05.63.30.69.15

Services

Médiathèque :
05 63 68 22 34
CCQGA : 05 63 30 67 01

Frances Services :
05 63 25 00 31

Office de Tourisme Intercommunal :
05 63 30 63 47

Déchetterie :
VAREN/LEXOS : 06 59 08 74 35
PARISOT : 06 59 08 64 72

Service des eaux et assainissement :
05 63 30 61 60
EREF : 05 63 68 24 66

Urgences

SAMU : 15
(ou 112 depuis un mobile)

Gendarmerie : 17
(ou 112 depuis un mobile)

Pompiers : 18
(ou 112 depuis un mobile)

Sans abris : 115
(ou 112 depuis un mobile)

Enfance maltraitée : 119
(ou 112 depuis un mobile)

Centre antipoison :
Toulouse : 05 61 77 74 47

Saint Antonin Noble Val

est un bimestriel édité par la mairie de Saint-Antonin-Noble-Val
Dépôt légal : à parution.

DIRECTRICE DE PUBLICATION :
Elisabeth Birs

RÉALISATION :
A. Papadopoulos, C. Baladi, A. Harang (lecailloupoilu.net)

IMPRESSION :
Grapho12, Villefranche-de-Rouergue

TIRAGE :
1300 exemplaires sur papier recyclé écologique 90 gr.

ISSN : 3001-8447
Notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert.

PHOTOS :
Sauf indication contraire, toutes photos : DR.



La mairie vous accueille

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI DIMANCHE
MATIN	fermé	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h	fermé	fermé
APRÈS-MIDI	14h - 16h	fermé	14h - 16h	fermé	14h - 16h	fermé

Place de la Mairie, 82140 Saint-Antonin-Noble-Val

Courriel : mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com • www.saint-antonin-noble-val.fr • Tél. : 05 63 30 60 23

Abonnement :

Vous souhaitez recevoir le bulletin municipal chez vous par la Poste ? Envoyez-nous votre demande par mail : mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com